

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 206 Activités physiques et sportives adaptées			
Ancien Code	PESP2B06	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEES2060		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Thomas STRUYS (struyst@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours est destiné à amener l'étudiant à comprendre l'organisation des structures du monde handisport, l'intérêt des APSA pour les éducateurs spécialisés, l'histoire du sport à travers les époques et d'entreprendre une démarche sportive à l'extérieur de la structure scolaire : Dinant Aventure, escalade, descente de la Lesse, randonnée, course d'orientation (liste non exhaustive et soumise à modification). Participation à un module sur l'audace et analyse de l'aspect organisationnelle de ce genre d'activité. Un lien sera également fait avec le spectacle/cabaret afin que les étudiants puissent y préparer un numéro d'acrogymp.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
 - 4.5 Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche.
 - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- de comprendre l'organisation du milieu handisport et du sport en général.
- de comprendre le processus d'inscription et les spécificités de classification des différents athlètes handisports.
- de comprendre l'intérêt éducatif de l'utilisation des Activités Physiques Adaptées.
- de comprendre l'historique/faits sportifs majeurs à travers les époques en lien avec les faits de société (Féminisme, Racisme, Politique, etc...)
- s'inclure dans des activités extérieures dans un but pédagogique et d'initiation notamment dans un module sur

l'audace : Appréhender sa peur afin de mieux la gérer, être capable de se faire confiance et de faire confiance en ses capacités.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP2B06A Activités physiques et sportives adaptées 30 h / 2 C

Contenu

Les concepts qui seront abordés et investigués par les étudiants sont : l'organisation des structures du monde handisport, l'intérêt des APSA pour les éducateurs spécialisés, l'histoire du sport à travers les époques et d'entreprendre une démarche sportive à l'extérieur de la structure scolaire.

Démarches d'apprentissage

Des cours théoriques et pratiques seront dispensés aux étudiants, des sorties extérieures (si les conditions sanitaires le permettent) seront envisagées afin de faire découvrir les concepts liés à cette UE.

Plusieurs activités extérieures sont envisagées (choix à déterminer) : Acrogym, Salle Maniak, Course d'orientation, Acro branche, etc...Lien également avec leur spectacle/cabaret.

Dispositifs d'aide à la réussite

Travail de groupe, question-réponses, mises en situation, visionnage de capsules vidéos, exercices pratiques, journées d'activités physiques à l'extérieur.

Sources et références

Ligue Francophone de Handisport

Comité Paralympique

Le sport à travers les âges.

Fiches d'Acrogym.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ligue francophone de Handisport

Différents ouvrages scientifiques et supports seront éventuellement transmis aux étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Afin de valider cette UE, l'étudiant devra participer aux cours pratiques et théoriques (évaluation continue), être présent aux activités extérieures (voir consignes données par l'enseignant) et réussir l'évaluation finale. Afin de valider cette UE, l'étudiant devra participer aux cours pratiques, théoriques, être présent aux activités extérieures (le calendrier des activités obligatoires est communiqué aux étudiants par mail-une liste des activités extérieures sera transmise aux étudiants) et réussir l'examen écrit. Un travail compensatoire sera demandé aux étudiants qui ne seraient pas présents durant ces activités extérieures.

Participation aux activités extérieures (Acro gym, Dinant Aventure, Salle Maniak, etc.), cours pratique (évaluation continue) = 30%

Examen (en session) en fin de Q2 = 70%

La non participation (sauf couverture médicale) aux activités extérieures entrainera la non validation de l'UE. L'étudiant absent et non couvert par un motif légitime devra réaliser un travail compensatoire.

En cas de couverture par un CM ou d'absence à une épreuve, l'étudiant en question prendra contact avec l'enseignant afin de recevoir les consignes précises : l'étudiant devra réaliser un travail compensatoire.

Une évaluation écrite (en session) portant sur les différents concepts vus en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30		
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Au Q3, l'ensemble de l'évaluation correspond à un examen écrit en session.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).